déi gréng

Monsieur Claude Wiseler

Président de la
Chambre des Député·e·s
Luxembourg

Luxembourg, le 16 septembre 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale concernant **la stratégie nationale « santé de la femme ».**

Le 22 octobre 2024, la Chambre des Député·e·s a adopté à une large majorité une motion invitant le Gouvernement à élaborer une stratégie nationale « santé de la femme ».

Cette motion partait notamment du constat que les différences liées au sexe et au genre restent insuffisamment prises en compte dans la recherche médicale, la prévention, le diagnostic et la prise en charge de certaines pathologies. Elle invitait dès lors le Gouvernement à développer une approche cohérente et transversale de la santé des femmes.

Depuis lors, plusieurs initiatives ont été prises dans ce domaine. Le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale a notamment organisé, en juin 2026, la première « Semaine de la santé de la femme », consacrée entre autres à l'endométriose, à la ménopause et aux maladies cardiovasculaires chez les femmes.

Près de deux ans après l'adoption de la motion précitée, une stratégie nationale regroupant les différents enjeux de la santé des femmes ne semble toutefois pas encore avoir été présentée.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre :

1. **Quel suivi Madame la Ministre a-t-elle donné à la motion adoptée par la Chambre le 22 octobre 2024 relative à l'élaboration d'une stratégie nationale « santé de la femme »?**
2. **L'élaboration d'une telle stratégie est-elle actuellement en cours ? Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle préciser l'état d'avancement des travaux et le calendrier prévu pour sa présentation ?**
3. **Quels minstères et autres acteurs et actrices sont associés à son élaboration, notamment les professionnel·le·s de santé, les organismes de recherche ainsi que les associations représentant les personnes concernées ?**
4. **Quels seront les principaux axes de cette stratégie ?**
5. **Madame la Ministre entend-elle assortir cette stratégie d'objectifs mesurables, d'un calendrier de mise en œuvre et d'un mécanisme permettant d'en évaluer régulièrement les progrès ?**

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD
Députée